

RAPPORT
A M. Le Préfet des Ardennes
SUR LA SITUATION
DES
ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DES ARDENNES
PENDANT L'EXERCICE 1937-1938
PAR
M.MASSIET DU BIEST
ARCHIVISTE DU DEPARTEMENT

//////////
M.B
//////////

CHARLEVILLE
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE F. DEVIN ET A. ANCIAUX, Succr
37-39, rue de l'Arquebuse, 37-39 et 18 Rue de Clèves
1937-1938

RAPPORT
DE L'ARCHIVISTE DEPARTEMENTAL

Local

Le projet de reconstruction partielle mentionné au rapport précédent a été ajourné par le Conseil Général ainsi que d'autres projets concernant divers immeubles départementaux le 22 octobre 1937 (pages 2340) du Procès-verbal des délibérations.

Le 27 septembre précédent, M. LE Directeur des Archives avait fait connaître que le programme des grands travaux de 1937 prévoyait pour les Archives des Ardennes une subvention de 300.000 francs. Je crois savoir actuellement, au cas où le projet viendrait à être repris que le département pourrait compter à l'avenir sur une subvention plus forte.

Faute de place, j'ai dû décliner une offre de versement assez considérable des Services vicinaux et pour la Préfecture, des services de comptabilité et d'assistance. J'ai fait quelques re fondements et placements de versements à la suite des séries par exemple ; Série R : versement du service des Etrangers et accessoirement série N : versement du service du chômage et de l'Inspection du Travail. Mais cela ne me permet qu'à grand peine de recevoir les versements courants dans la salle qui leur est réservée.

Lorsqu'aura lieu la dissolution ou seulement le versement partiel des archives des services de la Reconstitution ou de ceux du Remembrement et de la Reconstitution foncière, la situation sera sans issue.

Personnel

M. Lacause, Concierge aux Archives départementales, ayant été mis à la retraite à compter du 1^{er} février 1937, a été remplacé par M. Quel qui a pris ses fonctions le 1^{er} mars 1938.

Les locaux ont été sommairement retapissés et nettoyés à son arrivée, en outre un petit jardin potager de 200 mètres carrés environ a été mis à la disposition, il correspond à la partie de l'ancienne prison encore enclose de murs où l'on accède directement par la porte nouvelle donnant par l'escalier principal, tandis que le reste de la prison réservé aux archives de la reconstitution été clos.

Pour le reste, le service fonctionne comme auparavant avec un rédacteur titulaire et un auxiliaire : le premier en dehors de la dactylographie, des recherches, des triages, préparation de versements et refoulements cités d'autre part a continué les copies de registres paroissiaux en cours (Le Chesne).

Classement et inventaire.

Etant à peu près seul au courant de la façon dont s'était constituée de 1921 à 1930 environ, l'important conglomérat de débris de fonds et de pièces collectionnées dit : Série Z. Occupation allemande, (1914-1918), j'ai sans rompre l'ordre du registre d'entrée, fait revoir et réenchemiser les cotes 1.z.1 à 1.Z.90 puis après regroupement et adjonctions par moi-même au texte du registre d'entrées et confection d'une table sommaire méthodiques, j'ai fait dactylographier en 6 exemplaires une sorte d'édition comprenant 62 pages. Deux exemplaires sont l'un de la Direction des Archives et l'autre au Musée et bibliothèque de la guerre au Château de Vincennes.

J'ai achevé la mise au point et la préface de l'Inventaire de la série I.F. (Fonds Coulon, Eaux et Forêts) et le répertoire II.F. Collection Flamanville, Le brochage est en cours et la distribution suivra sous peu.

Le répertoire et le classement à la suite d'analyses sur chemise, pièce à pièce des séries CC, DD et FF, les plus embrouillés des archives municipales de Francheval seront continués.

Reconstitutions des archives municipales.

M. De Sars a encore rédigé sur le type indiqué aux rapports précédents les monographies de Donchery, Novion-Porcien, Andevanne et Chuffilly-Roche.

La monographie des communes de l'ancien marquisat de Buzancy intéresse 11 communes dont plusieurs n'engagent que peu de dommages de guerre dans cette publication ou n'en possèdent plus. La solution de ce travail collectif qui répond aux termes de la circulaire du Ministre des Finances du 22 février et de celle du Ministère de l'Education Nationale du 26 juillet dernier sera, je l'espère, trouvée d'ici peu.

L'histoire de Sy et des Grandes-Armoises par le Docteur Lapierre de Sedan, a pu être imprimée avec beaucoup plus de facilité grâce à la bonne volonté des municipalités. J'ai procuré une partie des illustrations et ajouté un appendice. Le stock en est conservé par exceptions aux Archives départementales.

Acquisition de documents et dons

J'ai reçu : De M. Henmerlé, maire de Monthois, la copie de Deux lettres de Jules Janin à son ami, M. Allaire conseiller général du dit lieu 1841).

de M. Stéphane Taule de Charleville une brève pétition des habitants de Thilay, au sujet des fortifications de la Semoy (vers 1700).

de M. le Curé d'Allandhuy, la copie d'une monographie de Charbogne (vers 1848).

des héritiers de Mme Suchetet, de Sedan, un lot important de budgets et de livres de recettes de l'octroi de Sedan, pour la période AN III-1808 ; avec quelques correspondances de M. Lafontaine. Receveur de la ville de Sedan et de M. Suchetet, son parent, un des principaux drapiers à cette époque : quelques correspondances et registres de ce dernier concernant son industrie pourraient être encore sauvés.

Des archives de l'Aisne, un bail de 1681 concernant la seigneurie de Fraillicourt.

De M. Hector Bouillard, enfin, un lot de papiers concernant l'occupation allemande à Charleville, (1914-1918) sur lequel j'aurai l'occasion de revenir.

Bibliothèque Historique.

Celle-ci n'a guère été alimentée que par des brochures provenant de dons d'auteurs et du dépôt légal ou encore par l'inscription de brochures anciennes, égarées dans des fonds et retrouvées après coup. Beaucoup de dossiers de mélanges locaux, coupures de presse, sont constitués et inscrits. A signaler, parmi les entrées d'inventaires imprimés, un don des archives générales du royaume, à Bruxelles.

Versements

Sous réserve du manque de place ci-dessus indiqué, j'ai reçu :

De la 1ère division : 9 avril 1938. Statistiques et allocations de chômage 3 liasses ;

21 avril 1938 : révision des listes électorales et élections diverses, (1936-1938), adduction d'eau, forêts, chambres de commerce et des métiers, charbons, calamités publiques, prud'hommes, etc. (1933-1937). – 64 liasses.

De la 2^{ème} division : 20 septembre 1937. Conseils de révision, allocations militaires (1924-1936). Retraites pour la vieillesse. Spectacles et cinémas. Ravitaillement. Armes et épaves de guerre. Victimes de guerre (1928-1937). – 31 liasses ;

2 février 1938 : Dossiers d'étrangers, (1925-1930) ; espagnols, par ordre alphabétique, algériens, cartes d'identités, - 1 liasse.

Paiement de droits, passeports, inhumations, colportage, - 232 liasses, placées en partie dans la série R.

20 octobre 1937 ; secours, mutuels, subventions, caisses d'épargnes, travailleurs, tombes militaires de 1870-1871, tableaux de recensement cantonaux (1933-1934). – 18 liasses.

De la 3ème division : 4 février 1938. Assistance médicale gratuite, préventions, etc., listes et mémoires (1930-1936). - 61 liasses.

Du cabinet : octobre et décembre 1937. Gardiens de la paix, cantonniers, ; personnel des Ponts et Chaussées, médailles d'honneur, secours, etc., (1928-1936) . – 9 liasses.

16 septembre 1937 : récompenses, mutualité, etc. (1930-1936). – 7 liasses.

26 janvier 1938 : Autorisation de tombolas (1933-1936).

De l'inspection de l'Assistance Publique ; 29 novembre 1937. Primes à la natalité et secours, - 17 liasses.

De l'Inspection académique : dossiers d'institutrices pensionnées depuis 1878, examens (1936-1937). Examen (1936-1937). – 32 liasses.

De l'inspection du travail : accidents, activité industrielle, très curieuses, correspondance, suivies, rapports d'inspections, etc. (1924-1937). - 40 liasses.

De la Trésorerie Générale : versement en 3 fois. Les 18 juillet, 7 et 24 août 1937, les pièces à l'appui des comptes communaux (1935-1936) et les comptes de gestion (1934-1935). On sait qu'il manque toujours les comptes de 1931-1934. Le manque de place nous a forcé de classer les comptes depuis 1932 hors-série après la fin de la série N.

Vente de papiers

Nous attendons l'autorisation ministérielle concernant la vente des brevets d'invention probablement de 1919 à 1932 pour procéder à la vente dont le complément sera constitué par les factures d'assistance médicale (série X) et par les versements des séries M (étrangers, transports de corps, élections). Série T (épreuves d'examens, enfin doubles et triples des fiches de ventes d'immeubles et affiches de toutes sorties entrées par le dépôt légal, dont il reste, après triage. 27 liasses (1919 à début de 1938).

Inspection des Archives communales et hospitalières

Je n'ai pas, dans un département que je connais depuis près de 17 ans à faire état des dépôts connus et bien gérés. Je me suis plutôt appliqué au contraire, à voir les petits dépôts abandonnés situés dans des pays éloignés (Sud-Est et Nord-Ouest, par exemple). Malgré cela je ne crois pas que l'impression d'abandon dont je dois faire état ici exagérée, puisqu'aussi bien dans certaines grandes villes, comme Sedan, malgré quelques préoccupations de la municipalité, les archives anciennes et modernes restent à peu près inaccessibles depuis 1921.

La crise du secrétariat fait que dans les mairies les plus pauvres, le secrétaire, domicilié ailleurs, ne passe pas souvent ; à Tournavaux, le maire fait office de secrétaire.

J'ai trouvé des archives assez abandonnées, comme à Sy, Lumes, à Mainbressy, surtout, où le maire a repris l'affaire en mains.

Certains dépôts, déjà réduits à leur plus simple expression par la guerre, sont misérables, comme à Sy et Mainbresson ; Apremont est un peu près bien géré ; à Saint-Morel, Nouvion-sur-Meuse, Prix, Tannay et Senuc, la situation est bonne, mais nécessite encore de faibles achats de matériel ou de confections d'inventaires ; je crois pouvoir espérer, une solution à brève échéance dans les trois derniers.

A noter que sauf peut-être à Vouziers, qui a fait l'objet de quelques propositions de copies de titres modernes, les dites copies de titres sont, de plus en plus, abandonnées.

A Thugny-Trugny, l'adjoint, M. Desmont, et M. Laporte, instituteur, disposant de crédits importants, ont entrepris de sérieux travaux dont j'ai vu le début, dont je les félicite, mais qui sont encore assez loin de leur achèvement.

En vertu de la circulaire ministérielle du 12 janvier 1938, j'ai visité les dépôts modernes des hôpitaux de Charleville, Sedan et Mézières-Manchester, dont le dernier est un des plus modernisés de la région.

Nulle part je n'ai eu l'impression d'encombrement, les ventes de papiers qui pourront y être faites ne semblent pas très difficiles à régler. A Sedan, en particulier, je crois pouvoir obtenir bientôt quelques aménagements.

Budget

Je crois devoir rappeler que le crédit du chapitre 16, article 2, a été augmenté par le Conseil général, d'une somme de 1.300 francs, cette somme, assez minime pour le prix actuel des reliures, correspond exclusivement aux besoins annuels des Journaux Officiels.

L'Archiviste départemental,

J. MASSIET DU BIEST